

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud est fière de présenter son premier Plan d'engagement vers la réussite. Ce plan veut mobiliser les différents acteurs du milieu pour une action concertée s'appuyant sur des pratiques collaboratives. Les orientations sont issues d'un processus de consultation qui a comme point de départ la Politique éducative du MÉES.

Prolongé
jusqu'en
2023



Voici les 6 objectifs majeurs qui seront poursuivis :

OBJECTIF 1

Porter à 81,3 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.
Situation actuelle : 77 %

OBJECTIF 2

Amener à 10 % l'écart de diplomation/qualification entre les garçons et les filles.
Situation actuelle : 12,2 %

OBJECTIF 3

Amener à 33 % l'écart de diplomation/qualification entre les élèves en difficulté et les autres.
Situation actuelle : 40,1 %

OBJECTIF 4

Amener à 2 % l'écart de diplomation/qualification entre les écoles défavorisées et les autres.
Situation actuelle : 2,3 %

OBJECTIF 5

Porter à 89,7 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire.
Situation actuelle : 87 %

OBJECTIF 6

Ramener à 17,2 % la proportion d'élèves du primaire accusant un retard dans leur cheminement scolaire.
Situation actuelle : 21,2 %



Nos valeurs

EXCELLENCE

La possibilité de développer son plein potentiel selon les compétences du 21^e siècle.

ÉQUITÉ

La possibilité de vivre des expériences d'apprentissage propres à un projet éducatif inclusif, démocratique et accessible.

BIEN-ÊTRE

La possibilité d'évoluer dans un milieu sain et sécurisant favorisant une santé globale (physique, mentale et sociale).

Notre vision

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud offre un milieu éducatif qui vise l'excellence, l'équité et le bien-être afin de permettre à l'élève de devenir un citoyen compétent face aux défis du 21^e siècle.

ORIENTATION 1 :

Favoriser les pratiques professionnelles qui tiennent compte, notamment, de la réalité des garçons

Champ d'action 1.1.	Les pratiques pédagogiques, éducatives et différenciées
	<ul style="list-style-type: none">• Littératie pour les garçons• Numératie• Mode de vie physiquement actif
Champ d'action 1.2.	L'évaluation au service de l'apprentissage
	<ul style="list-style-type: none">• Régulation de l'enseignement• Rétroaction claire et pertinente
Champ d'action 1.3.	L'environnement technologique au service de l'apprentissage
	<ul style="list-style-type: none">• Planification et mise en œuvre du développement de la compétence du personnel et des élèves
Champ d'action 1.4.	Des transitions harmonieuses tout au long du parcours des garçons
	<ul style="list-style-type: none">• Partenariat école-famille-communauté dès l'entrée à l'école

ORIENTATION 2 :

Améliorer l'accessibilité à des services et à des parcours de formation flexibles et diversifiés

Champ d'action 2.1.	Des parcours flexibles et diversifiés
	<ul style="list-style-type: none">• Favorisant la diplomation/qualification• Favorisant la formation tout au long de la vie, notamment en littératie
Champ d'action 2.2.	Des services accessibles en termes de coût, de mobilité et d'infrastructure



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud